

Réunion de Commissions à Paris

Cet avant-projet sera soumis à l'examen de la Commission spéciale d'étude, lors de la prochaine réunion de celle-ci, puis sera présenté à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge afin que celles-ci puissent l'étudier avant la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge qui en sera finalement saisie.

COMMISSION PERMANENTE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

La Commission s'est réunie le 20 mai sous la présidence du comte Folke Bernadotte, président de la Croix-Rouge suédoise. Elle a tout d'abord établi l'ordre du jour de la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Stockholm. Puis elle a pris connaissance d'une lettre du Comité international de la Croix-Rouge l'informant que la Conférence d'experts gouvernementaux, réunie à Genève du 14 au 26 avril 1947, pour l'étude des Conventions protégeant les victimes de la guerre, avait émis le vœu que la Conférence diplomatique habilitée à signer des conventions révisées ou nouvelles sur les matières qu'elle a étudiées, se réunisse avant le 30 avril 1948.

Elle a pris à cet égard la résolution suivante :

La Commission permanente de la Conférence internationale de la Croix-Rouge :

Reconnaissant toute l'importance des efforts tendant à mettre en vigueur le plus tôt possible les Conventions humanitaires révisées ou nouvelles,

Considérant que leur application effective dépend non seulement de leur signature par les Etats intéressés, mais aussi de l'appui qu'elles trouveront auprès de l'opinion publique pour obtenir leur ratification,

Considérant le rôle que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont appelées à jouer en cas de conflit,

Prie les Sociétés nationales des pays qui étaient représentés à la Conférence d'experts gouvernementaux du 14 au 26 avril 1947 (Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Tchécoslovaquie, Union Sud-Africaine) de se mettre en rapport avec leur Gouvernement pour connaître leurs intentions quant à la fixation de la date de la Conférence diplomatique. Les Sociétés nationales voudront bien faire connaître le plus tôt possible à la Commission permanente le résultat de cette consultation afin qu'elle puisse prendre toute dis-

Entretiens avec des experts gouvernementaux

position qu'exigerait la situation au cas où la Conférence diplomatique serait fixée à une date antérieure à celle prévue pour la Conférence de Stockholm (août 1948).

Entretiens des 9-12 juin avec des experts gouvernementaux, sur l'étude des Conventions protégeant les victimes de la guerre

En adressant, le 28 février 1947, à tous les Etats parties aux Conventions de Genève sa Documentation préliminaire en vue de la Conférence d'experts gouvernementaux pour l'étude des conventions humanitaires, le Comité international de la Croix-Rouge avait informé les Gouvernements des Etats non invités à la dite Conférence qu'il était prêt à s'entretenir sur les matières exposées dans cette documentation avec les représentants que ces Gouvernements jugeraient bon de déléguer à Genève à cet effet.

Quatre Etats ayant répondu favorablement à ce vœu et le représentant du Gouvernement hellénique n'ayant pu arriver à temps pour assister à la Conférence d'avril, une réunion, de caractère consultatif, put se tenir du 9 au 12 juin au siège du Comité international de la Croix-Rouge. Elle groupa les personnalités suivantes :

Pour l'Autriche : M. le ministre Bluehdorn, MM. les conseillers, baron de Schleyer, Berdach et Popper ; pour la Grèce, M. le ministre Pesmazoglou ; pour la Hongrie, M. Vallay, directeur général de la Croix-Rouge hongroise ; pour la Roumanie, M. le conseiller de Légation Valeano et M. le ministre Bossy, observateur de la Croix-Rouge roumaine ; pour le Département politique fédéral suisse, M. Blailé.

La documentation préliminaire fournie par le Comité international de la Croix-Rouge ainsi que les textes établis par la Conférence d'avril 1947 ont été pris comme base de discussion. Les experts, tout en les approuvant dans l'ensemble, ont pu apporter d'utiles compléments et déceler bien des problèmes qui demandent encore une étude approfondie.
